

Réflexion sur la gestion du temps libre : l'injonction sociétale à la rentabilité

Quand l'absence
de travail rémunéré
devient source
de culpabilité

Une analyse de Sandra Murru

Gérer pleinement et consciemment son temps libre, est l'un des thèmes de réflexion abordé durant l'un de nos ateliers en éducation permanente en région hennuyère. Notre projet « Bulle d'air », espace de réflexion sur le temps libre, a vu le jour d'avril à juin 2018. Au sein du groupe de travail, nous avons pu réfléchir aux besoins de notre corps, à nos envies de profiter pleinement de notre temps, mais également aux effets négatifs et positifs occasionnés par l'omniprésence des écrans.

Idéalement, nos participants aimeraient que le temps libre soit un **espace de création**. Force est pourtant de constater qu'il se limite plutôt à une contrainte de **tâches obligatoires** à remplir. Même lorsqu'on est sans emploi, on n'a **pas une minute à soi** et le temps se structure en référence à **la sphère du travail**. Les participants nous parlent en effet de leur **culpabilité** de ne pas être intégré au marché de l'emploi et de l'(auto)obligation de bouger, d'être actif coûte que coûte et de montrer l'envie de retourner sur le marché de l'emploi dès que possible.

Et pourtant, au sein du groupe, on sent à quel point il est difficile de prendre réellement sa vie en main et **les limites du pouvoir d'agir**. Loin d'être les bras croisés, les participants ont envie d'être reconnus et valorisés pour les avancées qu'ils accomplissent au quotidien, un encouragement dont ils ont besoin pour se construire un avenir taillé à l'image de leur envie et de leur besoin.

En fin d'atelier, les participants nous parlent de **leur volonté de vouloir se réapproprier leur temps libre**. Ils pointent également **l'importance du relationnel** car bien souvent dans une société fondée sur le travail rémunéré, lorsqu'on est écarté de la sphère travail, **l'isolement** se fait vite ressentir. On sait pourtant combien le réseau social peut vite faire défaut (ou, au contraire, faire toute la différence) dans un contexte de pénurie d'emploi. Comme l'a très bien résumé un de nos participants, « tout changement débute par une rencontre ». Un contexte collectif dans lequel notre travail d'éducation permanente prend tout son sens...

I. INJONCTION À RENTABILISER SON TEMPS... PAROLES DE TERRAIN

Très rapidement, dès les premiers ateliers, on comprend à quel point la valeur « travail » pèsera sur une réflexion que nous voulions au départ la plus libre possible. Cet intitulé sonne comme une injonction à rentabiliser au mieux son temps « car le temps, c'est de l'argent », « le travail, c'est la santé »..., mais aussi tout et son contraire : « ne rien faire, c'est la conserver », etc. Des réactions sociétales très ambivalentes mais faites, pour beaucoup de sans-emplois, de culpabilité et de justifications continues. Ils définissent collectivement le temps libre comme celui « dont on dispose pour faire ce qu'on veut, une fois qu'on a rem-

pli toutes ses obligations ». Or pour beaucoup, « ne pas avoir d'emploi » ne signifie pas qu'ils ne voudraient pas en avoir un, mais est fait d'un ensemble de barrières tant sociétales que personnelles menant à une impossibilité à rentrer sur le marché du travail.

À l'image de ce jeune rencontré dans notre atelier, de nombreux autres jeunes peinent en effet à se frayer une place sur le marché de l'emploi, alors qu'ils ne demandent qu'à devenir autonomes plus rapidement. Les remarques à leur rencontre sont souvent stigmatisantes, voire blessantes, et pointent souvent leur totale responsabilité :

Mon voisin de 70 ans m'a dit qu'à 14 ans, il était déjà sur un toit et qu'il ne comprenait pas qu'un jeune homme comme moi ne fasse rien de ses journées. Je suis rentré et j'en ai pleuré car j'ai vraiment envie de travailler dans le bâtiment, mais je ne trouve pas.

II. LE CONCEPT DU BOUGISME ET SES DÉRIVES : LA CULPABILITÉ

Au quotidien, cette absence de salaire renvoie à une auto-dévalorisation et à une inutilité sociétale.¹ « Tu fais quoi dans la vie ? » Dans la peau d'un chômeur, même de courte durée, on sait à quel point cette question peut sembler usante tant elle renvoie principalement aux activités rémunérées. Ce sentiment de culpabilité est fortement palpable parmi les participants à nos ateliers. Lorsqu'on dépend des allocations sociales pour vivre, le fait de ne pas être en mesure de gagner son propre salaire empêche de se reconnaître et d'être reconnu comme utile dans la société.

À de nombreuses reprises, les participants nous parlent de ce sentiment de devoir courir. « On a plus le temps de rien ! »

| *En tant que maman célibataire, le temps libre, je le passe au lit quand je dors.*

Notre société semble régie par l'utopie messianique du « bougisme »², la culture du « mouvement pour le mouvement ». Comme le souligne Jacques Luzy, c'est comme si on avait « “conservé de l'idée du progrès [que] la simple valorisation du mouvement comme tel, de la successivité ” et de la vélocité de cette successivité »³. Concrètement, l'accélération se manifesterait par le ressenti partagé d'une course au temps avec ses dommageables effets collatéraux comme le stress.

Pour Philippe Wolff, cette mutation peut s'expliquer, entre autre, par des innovations techniques et l'omniprésence des écrans, mais ce phénomène se retrouve également dans notre manière de remplir nos agendas.⁴ Certains auteurs voient dans ces nouvelles technologies une nouvelle forme de religiosité, venue remplir le néant et les questionnements existentiels de nos vies de mortels.⁵ Hartmut Rosa parle ainsi d'une conséquence de la sécularisation des sociétés modernes, au

« Aujourd'hui les gens sont pressés. » « On a de plus en plus d'obligations et de moins en moins de temps ! ». Le manque de temps et les obligations quotidiennes sont le lot de nombreuses personnes, y compris des sans-emplois.

Et pourtant, on sait toutes et tous que tout ce qui est fait en dehors des heures de travail est également fait d'une liste d'impératifs, entre autres kilométriques, et qu'une fois celles-ci terminées, il est souvent temps d'aller se coucher. L'exemple le plus frappant est sans doute celui d'une jeune femme qui est devenue mère plus vite que prévu et qui a dû interrompre ses études pour s'occuper à temps plein de son bébé :

sein desquelles « l'accélération sert d'équivalent fonctionnel à la promesse (religieuse) de vie éternelle »⁶.

Très vite, dans le cadre de cet atelier, on s'aperçoit à quel point l'emploi du temps est rythmé par celui du monde du travail. Et contrairement à ce qu'on pourrait projeter dans nos imaginaires collectifs, les personnes sans emploi ne passent pas leur temps devant le petit écran. Et même si ce petit écran fait partie intégrante du quotidien, celui-ci vient combler une solitude lourde à porter face à une carence de liens sociaux (lesquels se tissent pour une bonne partie à travers la sphère du travail). Toutes ces conditions nous amènent à comprendre la fragilité dans laquelle sont plongés ces publics.

Le temps libre est souvent conditionné par toute une série d'injonctions de la vie qu'il faut obligatoirement caser dans son agenda, après quoi il ne reste plus grand-chose à gérer librement.

¹ Pour Vincent de Gaulejac, « pour exister socialement, il faut faire la preuve de son utilité au monde, [...] il faut être reconnu par des institutions qui vous octroient une place et un revenu ». V. DE GAULEJAC, I. TABOADA LEONETTI, *La lutte des places – Insertion et désinsertion*, Paris : Desclée de Brouwer, 1994, p. 45.

² Terme que l'on doit à P.-A. TAGUIEFF, *Résister au bougisme : démocratie forte contre mondialisation techno marchande*, Paris : Fayard, « Fondation du 2 mars », 2002.

³ J. LUZY, « Le temps et la mort à l'âge du capitalisme technoscientifique », *Écologie & Politique*, 46, 2013, p. 125, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2013-1-page-121.htm>, consulté le 14 août 2018.

⁴ Ph. WOLFF, « Le temps et sa mesure au moyen-âge », *Annales*, 1962, [en ligne :] https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1962_num_17_6_420927.

⁵ W. BENJAMIN, *Fragments philosophiques, politiques, critiques, littéraires*, Paris : PUF, 2001, p. 110-111.

⁶ H. ROSA, *Aliénation et accélération : Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris : La Découverte, 2012.

III. LE TEMPS LIBRE, EN THÉORIE SEULEMENT ?

La première question qui s'est posée au sein du groupe était de savoir ce que revêtait cette notion de « temps libre ».

Notre premier constat fut qu'il n'existe pas de définition univoque du temps libre. Le terme s'utilise en effet à toutes les sauces et les nombreuses réactions suscitées par nos tentatives de définition collective peuvent se résumer par les réactions suivantes : « Le temps libre est une idée, mais existe-il vraiment ? » « Le temps dont on dispose après avoir rempli nos obligations, pour ainsi dire rien ou presque rien. » Le terme de liberté porte déjà en soi des contradictions et il est souvent défini comme en opposition à celle de travail rémunéré. Comme le souligne Ana Maria Lopez-Day, lorsqu'on parle de temps libre, la première chose qui ressort dans la littérature est « qu'il s'agit d'un phénomène qui n'a pas un sens autonome, celui-ci étant souvent défini par rapport au travail ». En effet, « dans une acception toute première, le temps libre est le temps consacré au travail ou occupation habituelle »⁷.

Et sans doute faut-il voir dans l'accès à certains droits du travail (comme les congés payés) l'apparition d'une conception définie en parallèle au travail : le droit de se reposer.

De fait, ainsi que le souligne le professeur de philosophie Thomas Schauder, « la catégorie du temps a été couplée au début de l'industrialisation au repos, à la récupération physique, au divertissement et à l'éducation. Cela est très clair dans les premières revendications ouvrières autour de la réduction du temps de travail. »⁸

En opposition au temps de travail – vu comme aliénant –, « le temps libre apparaît subjectivement comme réellement libre, comme possibilité de réalisation humaine qui remplit ainsi une fonction de compensation »⁹. Dans cette première conception, le temps libre est ainsi déterminé dans sa forme et son contenu par le travail, par les rapports de production où s'insèrent les individus.

Marx a également signalé une autre fonction du temps libre, qu'il définit comme un temps servant à la production de la force de travail, la reconstitution personnelle du travailleur et la reproduction, c'est-à-dire la procréation de nouveaux travailleurs.¹⁰ Face au travail aliéné, « le temps libre » est celui de la reproduction du temps de travail. Un temps qui servira à être plus performant sur le marché du travail.¹¹

⁷ A. M. LOPEZ DAY, « De quelques fondements théoriques concernant le problème du temps libre », *L'Homme et la Société*, 4, 1967, p. 135-140, [en ligne :] https://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1967_num_4_1_1030.

⁸ T. SCHAUDER, « Le "temps libre" dans cette société industrielle fait-il notre bonheur ? », *Le Monde*, 18 avril 2018, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/04/18/le-temps-libre-dans-cette-societe-du-divertissement-fait-il-notre-bonheur_5287150_4401467.html, consulté le 11 octobre 2018.

⁹ A. M. LOPEZ DAY, *op. cit.*, p. 135.

¹⁰ *Ibid.*, p. 136.

¹¹ *Ibid.*, p. 137.

IV. DÉVALORISATION DE L'OISIVETÉ DES PUBLICS ASSISTÉS

Pour revenir à notre atelier d'éducation permanente, les participants semblent avoir intériorisé, comme de nombreux individus, qu'il faut mériter son temps libre. Cette prétendue oisiveté des publics assistés ne semble pas leur coller à la peau.

« Le droit à la paresse » est déjà invoqué dès la fin du XIX^e.¹² Mais sa dépendance par rapport au temps de travail était davantage synonyme d'aliénation que de liberté.¹³

Une deuxième conception s'est progressivement développée. Une conception dans laquelle on étudiera davantage le contenu et non plus uniquement la définition en opposition au travail.

Notre société met également le temps libre sur un piédestal : il est envié, convoité

même. Le temps libre permet de se déployer dans ce qu'on aime réellement faire. Encore faut-il pouvoir disposer du budget nécessaire à ces dépenses de loisir – les loisirs faisant de plus en plus fonction de marqueur de distinction sociale. Dans notre société mécanisée et en pénurie d'emploi, le temps passé au travail a considérablement diminué au profit des activités sociales, personnelles, familiales...

Comme nous le présente le sociologue Joffre Dumazedier, la notion de temps libre dépasse bien plus la simple reproduction de la force de travail mais regroupe une série d'activités humaines valorisées et « caractérisé[e]s par des fonctions de développement, d'éducation et de distraction»¹⁴.

V. VALORISATION DE L'OISIVETÉ AUPRÈS DES TRAVAILLEURS

De nos jours, le temps libre n'a plus du tout cette distinction entre actif et passif ; cette notion semble même dépassée. Pour le sociologue Gilles Pronovost, il faut aujourd'hui distinguer le concept du « temps libre » (*free time*) de celui du « loisir » (*leisure*).¹⁵ Le terme « loisir » renvoie à une période de temps consacrée à des activités de nature volontaire et agréable, alors que le temps libre consiste en des activités considérées comme moins essentielles à la survie quotidienne. Il est bien loin le temps où l'on fustigeait « la paresse », car le marché a rapidement vu l'intérêt économique de ce temps que le travailleur pouvait consacrer à consommer autre chose

que ce qui était nécessaire à la survie. Cette valorisation du temps libre se matérialise parfois en une incitation à la consommation qui se produit par l'accès aisé à des micro-crédits, même pour des publics démunis.

Le temps de loisir a donc subi une double transformation : d'un côté, il est temps de consommation ; de l'autre, un temps de « divertissement », au sens de ce qui fait diversion, ce qui permet de regarder ailleurs, d'oublier les tracés de la vie réelle en étant absorbé par le spectacle. On rejoint ici Guy Debord qui, déjà en 1967, évoquait la société du spectacle, une société complètement aliénée à la consommation.

*Le spectacle soumet les hommes vivants dans la mesure où l'économie les a totalement soumis. Il n'est rien que l'économie se développant par elle-même. Pour amener les travailleurs au statut de producteurs et consommateurs "libres" du temps de marchandise, la condition préalable a été l'expropriation violente de leur temps.*¹⁶

¹² P. LAFARGUE, *Le droit à la paresse*, rééd., Paris : Mille et une nuits, 1997.

¹³ J. THOEMMES, « Sociologie du travail et critique du temps industriel », *Temporalités. Revue de Sciences sociales et humaines*, 8, 2008, [en ligne :] <https://journals.openedition.org/temporalites/92?lang=en>.

¹⁴ J. DUMAZEDIER, cité par A. M. LOPEZ DAY, *op. cit.*, p. 137.

¹⁵ G. PRONOVOST, « Sociologie du loisir, sociologie du temps », *Temporalités. Revue de Sciences sociales et humaines*, 20, 2014, [en lignes :] <https://journals.openedition.org/temporalites/2863>.

¹⁶ G. DEBORD, *La société du spectacle*, Paris : Buchet-Chastel, 1967.

CONCLUSION

La logique des services sociaux à travers les conditions d'accès à certains droits procède à un découpage des populations cibles¹⁷ auxquelles on s'efforce d'affecter des moyens sur mesure pour les prendre en charge, c'est-à-dire que l'on mobilise pour elles des ressources et des spécialistes et on définit des institutions spéciales pour répondre à leurs problèmes particuliers.¹⁸

Une telle approche n'est pas sans mérite mais elle présente plusieurs inconvénients qui font douter qu'elle offre la meilleure voie pour la prise en charge de la précarité. Elle comporte entre autre un caractère stigmatisant. Comme le souligne Serge Paugam, « c'est à partir du moment où les pauvres sont assistés, peut-être même alors que l'assistance n'a pas encore été octroyée, qu'ils deviennent caractérisés par la pauvreté »¹⁹.

De plus, bien souvent, cette mobilisation des individus ressemble plus à un impératif : il faut développer des projets pour mériter ses allocations sociales. Cette conception n'est certes pas forcément à rejeter en bloc, mais il n'en demeure pas moins qu'elle montre quelques limites dans un contexte de sous-emploi de masse. Les modèles d'aide actuels sont en effet souvent alignés sur un mode d'injonction de « devoir d'agir »²⁰ et plutôt que de les faire avancer, ceux-ci peuvent

avoir un effet culpabilisant – voire infantilisant – susceptible de bloquer notre pouvoir d'agir.²¹ Dans ces conditions, il est indispensable de restaurer plus d'autonomie dans la relation d'aide.

La méthodologie du Développement du Pouvoir d'Agir (DPA)²² semble restaurer plus d'espace aux bénéficiaires de l'aide et plus d'importance à la singularité de chaque histoire. Une approche que l'on doit au psycho-sociologue Yann Le Bossé (Université de Laval à Québec) et définie comme étant le processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient. La DPA a la particularité de partir des récits individuels pour définir les problèmes et les solutions avec les personnes accompagnées²³ afin de contribuer à la finalisation collective d'une société plus juste.

Contrairement à la figure de l'épouvantail dans le magicien d'Oz, pieds et mains liés, accompagner une personne sur le chemin du pouvoir d'agir devrait pouvoir se faire en toute liberté, sans destinée imposée, car « seule l'expérience instruit, et plus vous vivrez, plus vous acquerrez de l'expérience »²⁴.

* *

Sandra Murru est sociologue et animatrice au sein du pôle Éducation permanente - « Famille & Éducation » du CPCP.

¹⁷ R. CASTEL, « La dynamique du processus de marginalisation », *Cahiers de Recherche sociologique*, 22, 11-27 1994.

¹⁸ B. DUTRIEU, V. DESOMER, B. PORTAL (dir.), *Changer le monde au quotidien l'approche DPA-PC, récits d'expérience, analyse et regards critiques*, Namur : UVCW-Fédération des CPAS, 2017.

¹⁹ S. PAUGAM, « Les statuts de la pauvreté assistée », *Revue française de Sociologie*, XXXII, 1, 1991, p. 75, [en ligne :] https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1991_num_32_1_4021.

²⁰ B. DUTRIEU, V. DESOMER, B. PORTAL (dir.), *op. cit.*, p. 27.

²¹ S. PAUGAM, *Les Formes élémentaires de la pauvreté*, Paris : PUF, « Le lien social », 2005.

²² « Le développement du pouvoir d'agir dans l'intervention sociale – Yann Le Bossé », *education-populaire.fr*, 8 février 2016, [en ligne :] <http://www.education-populaire.fr/developpement-pouvoir-agir-yann-le-bosse/>. Voir par ailleurs le site internet du Laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (LADPA) à l'Université de Laval : <https://www.fse.ulaval.ca/ladpa/>.

²³ Il repose sur un corpus d'intention que l'on peut résumer comme suit.

1. Les problèmes sociaux sont engendrés par des conditions structurelles qui encadrent l'accès et le mode de distribution des ressources collectives.
2. Il n'est pas question de prescrire la direction à l'avance la direction de la transformation sociale.
3. Cette façon de concevoir les pratiques sociales privilégie ouvertement le changement.

²⁴ L.F. BAUM, *Le magicien d'Oz*, Paris : Gallimard Jeunesse, « Folio Junior », 1993 (1900 pour l'édition originale).

MURRU Sandra, *Réflexion sur la gestion du temps libre : l'injonction sociale à la rentabilité. Quand l'absence de travail rémunéré devient source de culpabilité*, Bruxelles : CPCP, Analyse n°342, octobre 2018, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/temps-libre>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le temps libre est une notion contemporaine fortement liée au monde du travail. La pénurie actuelle d'emploi libère du temps, mais il n'est pas pour autant dénué de rentabilité. Au sein de nos ateliers d'éducation permanente, on constate que des populations sans emploi développent un important sens de culpabilité face à ce statut de personne « inoccupée ». Cette analyse illustre les dérives du temps libre auprès d'une population sans emploi et fortement stigmatisée.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

02 238 01 00 | info@cpcp.be

www.cpcp.be



Chaque jour des nouvelles du front !
www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles
en téléchargement libre :

www.cpcp.be/etudes-et-prospectives